

**QUESTIONS DIVERSES**

AFFAIRE N° 29/4

OBJET : - PROTECTION CONTRE LES EAUX : DOTATION SPECIALE CONSECUTIVE AU CYCLONE HYACINTHE (2è AFFECTATION)

- OCTROI DE LA SUBVENTION COMPLEMENTAIRE DE 638 660 F

**LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.**

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Après le passage du cyclone HYACINTHE, le Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie avait mis à la disposition de Monsieur le Préfet un crédit de 10 millions de francs pour les travaux de protection contre les eaux.

Ce crédit a été réparti de la façon suivante :

- Commune du Port.....	1 000 000 F
- Commune de Saint-Denis.....	9 000 000 F
	-----
	10 000 000 F

En ce qui concerne la Commune de Saint-Denis, une partie de ces travaux était à réaliser en 1ère urgence notamment :

- Réfection provisoire des Berges de la Rivière Saint-Denis
- Certains travaux sur le canal d'endiguement de la Ravine des Patates à Durand (planche d'essai en epoxy-uréthane, construction d'un seuil, déblaiement de l'exutoire, réparation du radier, lever topo, étude SOGREAH...)

Le coût s'est élevé à 7 361 440 francs (octroi de la subvention par arrêté n° 5461 du 14 novembre 1980)

Les travaux restant à réaliser en 2è urgence sont les suivants :

- Planches d'essais permettant de tester diverses formules de béton pour réparer le radier..... 638 560

Cette somme constitue en partie le solde de l'affectation des crédits disponibles pour la Municipalité de Saint-Denis.

Je vous demande en conséquence Mesdames et Messieurs de m'autoriser à solliciter auprès de Monsieur le Préfet la subvention d'un montant de 638 560 F pour la réalisation des travaux à exécuter en 2è urgence.

Je mets la question aux voix.

LE MAIRE - Je vous rappelle que nous sommes en Mars 1981, que HYACINTHE a eu lieu en Février 1980 et que, contrairement à ce qui se dit, les "conséquences" de Hyacinthe ne sont pas encore entièrement réglées.

Je mentionne, par ailleurs, que les dégâts occasionnés par Hyacinthe s'élevaient globalement (en accord avec la D.D.E.) aussi bien pour la Rivière Saint-Denis et les Patates-à-Durand à 19 545 000,00 F. Jusqu'à présent, nous n'avons obtenu que 13 millions (9 millions + 4 millions ultérieurement promis). Le déficit est donc de 6 500 000,00 F pour cette opération.

Nous avons écrit récemment au Préfet et au Directeur de l'Equipement pour leur rappeler ces chiffres et nous espérons que les promesses du Président de la République seront tenues, notamment en cette période électorale, ne serait-ce que par le candidat Giscard d'Estaing ?

M. RIVIERE - Je propose de lui envoyer un télégramme pour lui rappeler ses promesses.

\*

ADOPTE A L'UNANIMITE

VU - ST-Denis le 13 Avril 1981

P/le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé : Richard Culti'ant

Pour Copie certifiée Conforme

P/le Préfet

Le chef de Bureau délégué

Jacques Lacoate